

GARAGE DUPOND
PLACE DU PORT
44000 NANTES
TEL : 02.40.00.00.00

Cher client, chère cliente,

Nous vous avons accueilli dans nos ateliers et espérons que vous avez été satisfait de notre intervention.

Nous tenons à vous informer que nous pouvons vous offrir nos compétences avec notre service carrosserie.

Si vous nous confiez votre véhicule accidenté en vue de sa réparation, nous nous engageons à le remettre en état conformément aux normes établies par le constructeur, dans le respect de la qualité et du service dû à l'utilisateur. Un véhicule de remplacement peut être mis à votre disposition durant la durée d'immobilisation de votre véhicule.

Vous avez le droit de choisir votre réparateur !

Ne vous laissez pas influencer par votre assureur !

Il ne peut pas vous imposer son réparateur sous prétexte qu'il est agréé par sa compagnie ou sa mutuelle.

Il ne peut pas non plus refuser de garantir le remboursement de notre facture sans déroger aux obligations qui lui incombent, compte tenu des liens contractuels qui vous unissent, sachant que les taux de facturation de notre entreprise sont en ligne avec ceux pratiqués localement.

Chez nous, vous pourrez reprendre votre véhicule, réparé avec le plus grand soin, sans pour autant avancer le montant de la facture.

Il vous suffira de nous laisser un chèque de «couverture», en attendant le remboursement de votre assurance.

Veuillez croire, cher client, chère cliente, à l'expression de nos sincères salutations.

A très bientôt !